

## La société libanaise à l'épreuve

20 ans après la fin d'une guerre civile de 15 ans (1975-1990), 10 ans après le départ de l'armée syrienne, qui avait mis le pays en coup réglée, le Liban est confronté depuis près de 4 ans à une nouvelle épreuve qu'aucun Libanais n'aurait pu imaginer. C'est aujourd'hui le tour de son grand voisin d'être déchiré par un conflit atroce, qui avait pourtant démarré comme un soulèvement populaire non violent, tandis que la population syrienne fuit la répression, les bombardements, la crise économique, en se réfugiant dans les pays voisins. La présence de plus d'un million de réfugiés, équivalent au quart de la population résidente du Liban en 2011, bouleverse de fond en comble un équilibre social et politique déjà précaire. Alors que l'accord de Taef de 1989 aurait dû ouvrir la voie à la suppression du système confessionnel, il a débouché sur une paralysie des institutions et un blocage politique total au nom du consensus entre les communautés, renforçant dramatiquement le clientélisme et la corruption. Enfin, au nom de la lutte contre Israël, l'adoption du triptyque « Peuple, armée, résistance » a fait du Hezbollah l'arbitre final de toute décision, et contribué à approfondir les clivages communautaires et à entraîner le Liban dans un conflit qui désormais déborde largement sur son territoire. Derrière l'image d'un capitalisme clinquant, d'une société de consommation débridée, d'une vie culturelle particulièrement dynamique, le délabrement des services publics, le creusement des écarts sociaux, la multiplication des poches de pauvreté, sont à l'origine d'une combinaison étonnante de résistances civiles et de violences incontrôlées. La façon dont la « crise des réfugiés » est gérée est à l'image des contradictions du pays.

### Entre crise des réfugiés et crise de la formule libanaise

Selon les derniers chiffres du HCR, 1169000 réfugiés syriens étaient inscrits auprès de l'agence début février 2015<sup>1</sup>. A ce chiffre, il faut ajouter au moins 50 000 palestiniens<sup>2</sup> et de 25 à 40 000 Libanais de Syrie<sup>3</sup>, mais aussi un nombre difficile à évaluer de Syriens

---

<sup>1</sup> Syrian Refugees Inter-Agency Regional Update, <http://reliefweb.int/report/lebanon/syrian-refugees-inter-agency-regional-update-5-february-2015> (consulté le 13 février 2015)

<sup>2</sup> ICG, « Too close for comfort, Syrians in Lebanon », *Middle East Report* 141, 13 mai 2013.

<sup>3</sup> Dalya Mitri mentionne une projection du Syria Regional Response Plans selon lequel on compterait en 2014 1.5 million de réfugiés syriens, 100,000 Palestiniens de Syrie, 50,000 rapatriés libanais, et 1.5 millions de Libanais touchés par la crise (Dalay Mitri, "Challenges of aid coordination in a complex crisis: An overview of funding policies and conditions regarding aid provision to Syrian refugees in Lebanon", *Civil Society Knowledge Center, Lebanon Support*, 23 May 2014 [online]: <http://cskc.daleel-madani.org/paper/challenges-aid-coordination-complex-crisis>).

non inscrits pour diverses raisons. Fin 2014, on estimait que 35% étaient à Tripoli et au Nord Liban, 35% dans la Bekaa, 28% à Beyrouth et au Mont Liban (alors qu'ils n'étaient que 17% en 2013), 12% dans le sud<sup>4</sup>, répartis sur 1700 lieux de résidences, villages et quartiers urbains. Même si la part de ceux qui sont logés dans des camps est difficile à estimer, elle ne dépasse guère 15% du total, répartis dans un millier de camps<sup>5</sup>. Le HCR fournit par ailleurs une aide en nature, nourriture, vêtements, services de santé aux familles enregistrées.

Les conséquences économiques de cette présence sont complexes et sources d'évaluations contradictoires et de polémiques<sup>6</sup>. Parmi les Syriens installés au Liban pour fuir la violence, on trouve aussi des familles aisées ou riches, qui louent des appartements, ont de l'argent à dépenser, parfois investissent<sup>7</sup> : l'immobilier est un des secteurs qui ont profité de l'afflux d'une nouvelle clientèle syrienne (voir l'article d'Ashkar dans ce numéro). La présence des organisations internationales de secours ou de droits de l'homme et la multiplication des ONG syriennes et libanaises sont source d'emploi pour un certain nombre de jeunes diplômés, qui s'ajoutent à la présence d'un personnel international de plus en plus nombreux. D'aucuns remarquent que la production agricole dans la Bekaa a été stimulée par la nouvelle demande entraînée par la présence des réfugiés. Plus largement, la hausse de la consommation dynamise le commerce de détail. Mais la pression sur le marché du travail aggrave le chômage, entraîne une baisse des rémunérations, approfondit les écarts sociaux tandis que la charge supplémentaire sur les infrastructures rend d'autant plus criantes leurs insuffisances et les défaillances des services publics.

Alors que le Programme alimentaire mondial (PAM) avait annoncé en décembre qu'il suspendait la distribution d'aide alimentaire, faute de financement<sup>8</sup>, les conséquences du mauvais temps sont dramatiques pour les habitants des camps, mais aussi pour ceux qui, logeant dans des immeubles ou des bâtiments mal équipés, sont privés d'eau, d'électricité, de chauffage. Cependant la détresse des réfugiés ne doit pas faire oublier la précarité des conditions de vie de nombreux Libanais. C'est d'autant plus sensible que les régions recevant le plus grand nombre de réfugiés sont précisément celles qui connaissent le plus important taux de pauvreté : Tripoli, le Akkar, la Bekaa nord et le Hermel. La Banque Mondiale estimait en 2013 que 170 000 Libanais pourraient passer au dessous du seuil de pauvreté, tandis que la FAO évoquait une baisse de 60% du

---

<sup>4</sup> Chiffres du HCR, cités dans M. Rouxel, « Situation des réfugiés syriens au Liban et aides internationales », *Les clés du Moyen-Orient*, 10/02/2015, <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Situation-des-refugies-syriens-au.html> (consulté le 13 février 2015). Pour 2013, voir ICG, « Too close for comfort, Syrians in Lebanon », *Middle East Report* 141, 13 mai 2013.

<sup>5</sup> Thibos, Cameron. « One Million Syrians in Lebanon: A Milestone Quickly Passed », 2014. <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/31696>.

<sup>6</sup> Voir The World Bank. *Lebanon - Economic and Social Impact Assessment of the Syrian Conflict*. The World Bank, 20 septembre 2013. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/09/18292074/lebanon-economic-social-impact-assessment-syrian-conflict> (consulté le 23 nov 2013) Et les commentaires dans la presse : Hassan Chakrani, « The Economic Menace of the Syrian Conflict ». *Al Akhbar English*, 8 juillet 2013. (Consulté le 5 décembre 2013). <http://english.al-akhbar.com/content/economic-menace-syrian-conflict>; el-Amin, Mohamad, "Syria conflict boosting Lebanese industrial sector," in: *The Daily Star*, July 25, 2013 (cité par Ashkar, dans ce numéro) ; Md Wehbé, al-azmat al-sûriya, ijâbiyat mahdûda wa darar ha'il, al-Akhbar, 3 janvier 2014, <http://www.al-akhbar.com/node/223045> (consulté le 6 janvier 2015) ; Louise Meunier, « L'effondrement de l'économie libanaise n'est pas exclu », *Le Commerce du Levant*, octobre 2014, p. 26

<sup>7</sup> H. Naufal, « Les réfugiés syriens au Liban: entre l'approche humanitaire et les divisions politiques », *MPC Research Report* 2012/13 (<http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC%202012%20FR%2012.pdf>)

<sup>8</sup> B. Barthe, « Au Liban, le désespoir des réfugiés syriens », *Le Monde*, 4/12/2014.

niveau de rémunération dans l'agriculture<sup>9</sup>, Ce sont aussi ces régions périphériques, délaissées de longue date par les politiques publiques, qui sont le lieu d'affrontements violents entre l'armée et des rebelles sunnites radicalisés, particulièrement à Tripoli et dans les hauteurs d'Ersaal.

En même temps que les divisions de la société libanaise, la crise des réfugiés met en lumière la gravité de la situation sociale et le creusement des inégalités, l'arrogance des classes dominantes et l'impéritie des gouvernants, mais aussi, parallèlement, le dynamisme de la société civile, sa capacité de résilience et le remarquable potentiel de solidarité qu'elle recèle, déjà soulignés par Vincent Geisser<sup>10</sup>.

C'est de cela, de ces contradictions, que ce numéro voudrait rendre compte. En contrepoint de précédentes livraisons de la revue, qui ont traité des crises politiques libanaises (*Où va le Liban*, 56, hiver 2005-06 ; *Liban, de problèmes en crise*, 70, été 2009), de la révolution syrienne dans une perspective plutôt géopolitique (91, *Tragédie syrienne*, été 2014), nous avons choisi de réunir des contributions traitant de questions de société ou interrogeant quelques mobilisations improbables dont la période récente a été témoin. Il s'agit aussi d'essayer d'identifier la forme que prend la « question sociale » dans un pays aussi profondément en crise que le Liban, crise interne d'abord, par la paralysie des institutions et la fragmentation de la société, crise externe, ou d'origine externe, par la pression qu'exercent la présence de plus d'un million de nouveaux réfugiés et un conflit à ses frontières qui s'invite de plus en plus à l'intérieur de son territoire.

La fiction de la neutralité officielle (la politique dite de « distanciation » du gouvernement) avait volé en éclat dès 2012<sup>11</sup> – entre le soutien de fait de la coalition du 14 mars à l'opposition au régime de Bachar al-Assad, et surtout l'engagement militaire du Hezbollah, devenu officiel avec la bataille de Qusayr en juin 2013 – et le conflit s'est progressivement invité sur le terrain libanais, à travers la multiplication des attentats, des violences et des affrontements de plus en plus importants, de Saida à Tripoli, en passant par la banlieue de Beyrouth et surtout la région frontalière d'Ersaal<sup>12</sup>. Dans ce contexte, l'impasse résultant de l'incapacité à organiser les élections législatives, et à choisir un successeur au président Michel Sleiman<sup>13</sup> n'est que la traduction du blocage

---

<sup>9</sup> C. Thibos, *One Million Syrians in Lebanon: A Milestone Quickly Passed*, 2014. <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/31696>. (consulté le 26 nov 2014). D. Mitri, op. cité (voir note 3)

<sup>10</sup> V. Geisser. « La question des réfugiés syriens au Liban : le réveil des fantômes du passé ». *Confluences Méditerranée* 87, n° 4 (1 octobre 2013): 6-84.

<sup>11</sup> International Crisis Group, « A precarious balancing act : Lebanon and the Syrian conflict », *Middle East Report* n°132 – 22 November 2012.

<sup>12</sup> De nombreux soldats libanais ont été tués dans des affrontements à répétition dans la région d'Ersaal depuis le mois d'août, et à nouveau 5 fin janvier 2015 : voir *The Daily Star*, « Lebanon buries soldiers killed in jihadi border battle », 25/1/2015, *Al-Akhbar English*, « Clashes in East Lebanon Leave Five Soldiers Dead », 24/1/2015. Voir aussi Laure Stephan, « Ersaal, base arrière de la rébellion syrienne dans la vallée libanaise de la Bekaa », *Le Monde*, 21.04.2014. La mort de soldats a suscité ces derniers mois la colère et l'angoisse dans les rangs d'une population massivement solidaire de son armée, au delà des clivages communautaires.

<sup>13</sup> Le parlement libanais est élu pour 4 ans. Le mandat du parlement élu en juin 2009 arrivait à échéance en juin 2013. N'ayant pu se mettre d'accord sur une réforme de la loi électorale, contestée de toute part, le parlement s'est auto-prolongé une première fois pour 17 mois, jusqu'en novembre 2014. Le 4 novembre 2014 son mandat était à nouveau prolongé jusqu'au 20 juin 2017 par une majorité de 95 sur 97 députés présents à la session (*Le Monde*, 5 novembre 2014). Le président, élu par le parlement, est obligatoirement maronite (le premier ministre est sunnite et le président de la chambre chiite). Son élection est le résultat d'un accord entre les différentes factions politiques. Le mandat du président Michel

d'un système politique fondé sur un consensus impossible. Synonyme de fragmentation de l'arène politique et de marchandages sans fin entre patrons politiques dont le premier souci est d'élargir leur clientèle, ce système s'avère moins que jamais capable de produire quelque chose qui ressemble à un projet national, et encore moins à des politiques publiques fondées sur une certaine idée de l'intérêt général.

Les contributions à ce numéro offrent nombre d'illustrations des conséquences d'une telle (absence de) politique, de la gestion chaotique de la question des réfugiés, laissée tantôt à la population des villages et des quartiers où ils arrivent (Pouillard et alii, Abou Zaki), tantôt aux ONG libanaises et aux organisations internationales (Grappe et alii, Mohanna), à la libéralisation sauvage du marché du travail (Longuenesse) ou de l'immobilier (Achkar, Marot), en passant par le délabrement de l'école (Grappe et alii), ou de l'abandon dans lequel se trouve la seconde ville du pays, Tripoli (Chahal). Face à la défaillance des élites, le dynamisme remarquable de la société civile, à travers les formes de renouveau des luttes syndicales et ouvrières (Scala, Bou Khater), ou la mobilisation des ONG (Grappe et alii, Mohanna) ne font guère le poids, tandis que l'afflux de l'aide internationale n'est pas sans effets pervers (Mohanna).

### **Liban, Syrie : Imbrications spatiales et sociales**

Le « découpage inachevé des territoires et des frontières »<sup>14</sup> par la puissance mandataire a laissé un certain nombre de bombes à retardement, dont la situation dans la région d'Ersaal-Qusayr est une illustration dramatique. Hamadeh, Blanc et alii rappellent l'unité historique de cette région, que la frontière a divisée en laissant du côté syrien une population chiite restée libanaise, tandis que la trajectoire opposée des politiques agricoles des deux pays, puis la longue guerre civile libanaise, ont favorisé toutes sortes de trafics illégaux. Charbel Nahas rappelle que la guerre civile de 1975-1990, « en disloquant l'emprise de Beyrouth sur le reste du pays, a rapproché Tripoli de Homs et la Bekaa de Damas ». La ville de Tripoli est une autre zone de tension et de violences qui fait trop souvent la une de l'actualité. Capitale provinciale à l'époque ottomane, elle était tournée vers l'espace syrien, Homs, Lattaquié et même Damas. Devenue la seconde ville du Liban, elle est marginalisée par le développement de Beyrouth, abandonnée par sa propre classe politique, oubliée par l'Etat. Alors qu'elle avait été durant les premières décennies de l'indépendance un lieu de bouillonnement politique et culturel, que rappelle Nahla Chahal, le régime syrien a réussi à instrumentaliser les divisions communautaires et à diviser une population autrefois unie par une condition socio-économique misérable<sup>15</sup>. L'interpénétration des économies et des populations se traduit enfin par le poids ancien d'une main-d'œuvre syrienne dans de nombreux secteurs de l'économie qui a trop souvent permis de contourner le droit du travail. Si le statut spécial des travailleurs syriens résultant des accords syro-libanais de 1994 facilitait leur circulation entre les deux pays, celle-ci est aussi partie

---

Sleiman était arrivé à échéance le 25 mai 2014, jusqu'à présent aucun accord n'a pu être trouvé pour désigner son successeur.

<sup>14</sup> Picard, Elizabeth. « De crise en crise, l'horizon problématique du couple Liban Syrie ». *Les carnets de l'IREMAM*, 11 février 2013. <http://iremam.hypotheses.org/2056>

<sup>15</sup> Voir ICG, « Nouvelle crise, vieux démons au Liban: les leçons oubliées de Bab Tebbaneh/Jabal Mohsen », *Briefing Moyen-Orient* N°29, Beyrouth/Bruxelles, 14/10 2010 ; Pierre André Chabrier, « La guerre des pauvres à Tripoli, Asabiyyat urbaine à l'épreuve de la crise syrienne », *Confluences Méditerranée*, n°85, Printemps 2013 ; et pour un éclairage des affrontements depuis le début de la révolution en Syrie : Tine Gade, « Conflit en Syrie et dynamiques de guerre civile à Tripoli, Liban », *Maghreb-machrek*, n° 218, 2013/4.

prenante d'une dynamique plus large où le recours croissant à une main-d'œuvre non libanaise s'accompagne d'un affaiblissement du droit du travail et d'une « informalisation » de l'emploi des Libanais. L'arrivée des réfugiés sur ce marché déjà tendu, ne serait qu'une étape dans le processus de précarisation du travail sur un marché de plus en plus mondialisé (Longuenesse).

La situation des « déplacés » syriens, dont beaucoup au Liban craignent qu'elle ne reproduise à terme ce qui s'est passé avec les Palestiniens, réfugiés depuis trois générations<sup>16</sup>, illustre à son tour l'ambiguïté de la relation entre Syriens et Libanais, faite de familiarité et de méfiance, de proximité et de discrimination, de solidarité et d'hostilité. Syriens et Libanais se retrouvent pris au piège des logiques confessionnelles, entre le marteau de la répression d'un régime honni et l'enclume de la violence et de l'extrémisme jihadiste. Si les premiers se réfugient dans la nostalgie d'un passé révolu (Pouillard, Pesquet), les seconds se bercent de l'illusion d'un retour à l'avant 2011 entretenue, nous dit Charbel Nahas, par l' « attitude de démission et de déni » des responsables politiques.

Le Liban, non signataire de la convention de Genève sur les réfugiés, refuse en effet de reconnaître ce statut aux Syriens – mais craint plus encore, l'arrivée des Palestiniens de Syrie. Le libéralisme social et économique libanais, « laissez-faire » ou impuissance, se traduit depuis des décennies par un désintérêt total de la situation des camps palestiniens, devenus des refuges pour toutes les misères mais aussi des foyers de violence et de radicalisation. Officiellement sous administration de l'UNRWA et des comités populaires palestiniens, la plupart des camps abritent depuis longtemps bien d'autres populations, réfugiés d'Irak et aujourd'hui de Syrie, ou travailleurs étrangers de toutes origines. Aujourd'hui, nous raconte Hala Abou Zaki, 20% de la population du camp de Chatila est composée de réfugiés syriens arrivés depuis 2011 ou Palestiniens de Syrie arrivés du camp de Yarmouk à partir de 2012, au prix d'une dégradation accélérée des conditions de vie et d'une nouvelle concurrence entre anciens et nouveaux réfugiés.

### **Démission de l'Etat, fragmentation de la société, mobilisations avortées**

Le Liban est certes un pays à tradition économique libérale et l'Etat a toujours été très peu interventionniste. Mais le capitalisme libanais est fait d'une combinaison *sui generis* d'intérêts financiers et spéculatifs, de collusion entre hommes d'affaires et notables politiques, de liberté de marché débridée et de clientélisme.

L'industrie immobilière, dont Hisham Achkar analyse ici les soubresauts récents et la fuite en avant spéculative, est une illustration de l'extraversion du marché libanais, autant que de la collusion entre élites politiques et économiques. Le choix d'investir dans l'immobilier haut de gamme après la fin de la guerre civile libanaise ciblait une clientèle d'émigrés et d'étrangers, et produisait alternativement profits exorbitants et phases de stagnation. La crise syrienne a offert une occasion en or de relance, grâce autant à l'afflux de capitaux syriens dans les banques libanaises, qu'à l'arrivée d'une clientèle de classes moyennes et supérieures syriennes, qui ont boosté la demande. Ashkar rejoint Nahas lorsqu'il rappelle que l'immobilier était un pilier de l'économie de guerre durant la guerre civile. La pression pour une libéralisation totale du marché, amorcée en 1992, a profité du vide politique créé par la prolongation récente du mandat du parlement, qui a permis le vote par les députés d'une nouvelle loi en décembre 2014,

---

<sup>16</sup> Voir Geisser, *art. cité*.

soulignant la collusion entre députés et promoteurs. Clément Marot montre comment ces lois favorisent les promoteurs et les banquiers, chassent les catégories les plus modestes vers la périphérie, et poussent les anciens propriétaires à vendre ou à détruire les immeubles anciens dans un double mouvement de dépossession, celle des anciennes notabilités urbaines, et celle des habitants locataires de catégories modestes.

Si le secteur immobilier semble révéler une opposition d'intérêts entre anciens notables urbains propriétaires et nouveaux promoteurs spéculateurs, le monde du travail peut être au contraire le lieu d'une collusion entre notables et entrepreneurs, que le cas des supermarchés Spinneys illustrerait de façon exemplaire. Michele Scala met remarquablement en lumière la nature de la double relation de service qui s'instaure ici entre notables politiques propriétaires de terrain et investisseurs-hommes d'affaires qui louent ce terrain d'une part, employés « clients », recrutés sur recommandation du notable d'autre part. Mais alors qu'une telle configuration semble à première vue interdire toute forme de lutte revendicative, Scala en montre au contraire les limites, et met en lumière les mécanismes qui ont permis une mobilisation inattendue des salariés. La rupture du contrat moral qui les liait aux notables a déclenché la colère des employés, suscitant un mouvement d'une rare dureté. L'absence de soutien de la confédération syndicale, et la complicité de l'Etat, ne pouvaient toutefois que déboucher sur un échec de ce mouvement.

Alors que le Liban avait, avant la guerre civile, une riche tradition de luttes syndicales, qui s'est prolongée quelques années au début de la décennie 1990, l'intrusion, à partir de 1994, d'un ministère du Travail contrôlé par le mouvement Amal, dans un gouvernement dirigé par Rafiq Hariri (sous contrôle du parrain syrien), a fragmenté la confédération devenue la proie des intérêts sectoriels et des logiques confessionnelles – sans toutefois empêcher complètement les mouvements revendicatifs<sup>17</sup>. La montée en puissance, à partir de 2010, de la mobilisation des enseignants du privé et du public, puis des fonctionnaires, dont rend compte Lea Abou Khater, est d'autant plus impressionnante. La création d'un comité de coordination syndicale associant quelques syndicats, et les ligues des fonctionnaires et des enseignants du public, a ouvert la voie à un nouveau syndicalisme, unifié, de lutte, et alliant consensus et fonctionnement démocratique.

Le dynamisme de la société civile libanaise se manifeste encore de diverses manières, à travers la diversité du mouvement associatif. Certaines associations très anciennes ont une longue pratique de l'action sociale sur une base solidaire et non confessionnelle : le travail du Mouvement social, qui s'est récemment investi dans l'aide à la scolarisation des enfants syriens (dont témoignent Isabelle Grappe et ses collègues), ou de l'association Amel, dont l'expérience remonte à la guerre civile libanaise, présidée par le Dr Kamal Mohanna, sont deux exemples parmi tant d'autres plus modestes, de la capacité des Libanais à surmonter les clivages, et à travailler avec et pour les réfugiés syriens. Des associations plus récentes se mobilisent pour défendre des causes comme l'antiracisme, les droits des travailleurs, des étrangers ou des femmes. C'est dans ce milieu que se recrutent les militants d'une société civile en lutte contre le système

---

<sup>17</sup> Voir M.-N. Abi Yaghi et M. Catusse, « Non à l'État holding, oui à l'État providence. Logiques et contraintes des mobilisations sociales dans le Liban de l'après-guerre », *Revue Tiers Monde*, hors série (« Protestations sociales, révolutions civiles. Transformation du politique dans la Méditerranée arabe »), 2011.

confessionnel, mais l'échec du mouvement initié au début de 2011<sup>18</sup>, qui avait su associer revendications sociales, civiles et politiques, et la fragmentation des mobilisations et des campagnes réduites à des mots d'ordre limités et sectoriels, mettent crument en lumière celle de la société libanaise et la difficulté à penser les problèmes sociaux dans leur articulation

Elisabeth Longuenesse,  
Le 14 février 2015

---

<sup>18</sup> M.-N. Abi Yaghi, M. Catusse, Quand l'appel au peuple reste lettre morte : le mouvement pour « la chute du système confessionnel au Liban » (2011), in M. Camau, F. Vairel, *Soulèvements populaires et recompositions politiques dans le Monde arabe*, Éditions des Presses Universitaires de Montréal, 2014.